



**EGLISE ORTHODOXE DE L'ORLEANAIS  
PAROISSE DU CHRIST SAUVEUR**

**PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE**

\*\*\*\*\*

Compte-rendu interne de la réunion entre  
Conseils paroissiaux : paroisse Christ Sauveur et paroisse Saint Avit (ECOF)  
du dimanche 11 juin 2017

**Etaient présents:**

- Père Joel (ECOF)
- Père Philippe (ECOF)
- Diacre Christian De Balcin (ECOF)
- Epouse du diacre (ECOF)
- Albert Skaker
- Philippe Geynet
- Francis Henry

**Compte rendu**

**Calendrier liturgique:**

- La paroisse du Christ Sauveur célèbre la Divine Liturgie les 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> dimanches du mois. La paroisse Saint Avit célèbre la Divine Liturgie les 2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> dimanches du mois.

- Il a été convenu que pour les fêtes liturgiques principales (Noel, Pâques, Ascension, Pentecôte), il pourra être dérogé aux termes de la convention, si besoin, c'est-à-dire, par exemple, si la fête de Noel tombe un week-end du deuxième dimanche du mois, les deux communautés pourront la célébrer. Cependant la communauté de l'ECOF garde la priorité quant au choix du samedi soir ou du dimanche matin.

- Pour les mois où il y aura un cinquième dimanche, il sera possible pour l'une ou l'autre communauté de célébrer la Divine Liturgie. Il suffira de se mettre d'accord quelques semaines à l'avance.

## Mobiliers et rangement dans la chapelle

- Pour le rangement des habits liturgiques, Il a été convenu que nous pouvons utiliser l'armoire de rangement actuelle et que nous disposons de la partie gauche de celle-ci.
- Il est prévu que l'ECOF enlève du sanctuaire le fauteuil destiné à l'Evêque. Il n'a pas été clairement acté si nous pourrions y mettre une armoire pour nos besoins propres. Question à revoir lorsque ce fauteuil aura été enlevé.

**Fin de compte rendu**